

Open Data et ESR

Opportunité de créer de nouveaux services

LA COLLECTION NUMERIQUE

EXTRACT #5



OPEN DATA, MAIS ENCORE ?



Historiquement, les premiers gènes de l'Open Data apparaissent dans l'article 15 de la déclaration universelle des Droits de l'homme et des citoyens (1789) "La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration".

En 1978 (via la loi 78-753 du 17 juillet 1978) sera créée la CADA, Commission d'Accès aux Documents Administratifs, une autorité administrative indépendante qui a pour objectif de faciliter et contrôler l'accès des particuliers aux documents administratifs. [Cette autorité peut être saisie par un citoyen auquel une administration n'a pas transmis des documents demandés.]

A l'occasion du discours de Hourtin, le 25 août 1997, le premier ministre Lionel Jospin proclame "Les données publiques essentielles doivent désormais être accessibles à tous gratuitement sur internet" puis "la diffusion internationale de nos documents publics doit à cet effet être favorisée".

La mission Etalab, rattachée à la Direction Interministérielle du Numérique, du système d'Information et de Communication de l'Etat (DINSIC), est alors créée en février 2011 afin de d'impulser la politique française en matière d'open data, c'est-à-dire l'ouverture des données publiques. Moins d'un an plus tard, le 5 décembre 2011, la plateforme nationale de l'open data est ouverte : il s'agit de data.gouv.fr. > **l'open data débute sa généralisation.**

L'Open Data est un sujet en lien avec l'"Open Government" qui porte les valeurs de transparence de la vie publique, de concertation citoyenne, de coproduction du service public pour améliorer la gouvernance des Etats, pour faire émerger des contre-pouvoirs et lutter contre la corruption. Ses grands principes sont posés en 2007 lors de la rencontre dite de Sebastopol (Californie) et en 2013, la charte sur l'open data du G8 en crée les conditions de généralisation.

Une donnée Open Data c'est primaire (n'ayant subi aucune transformation), accessible (car ouvert), interopérable, à jour, complet et de qualité

DU PRODUCTEUR

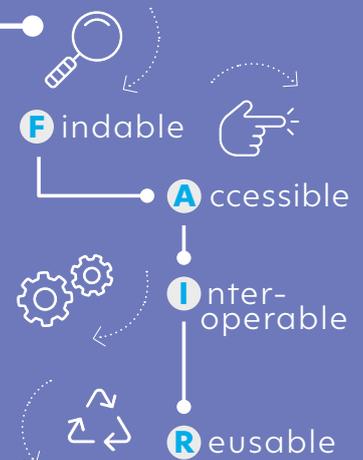
AU CONSOMMATEUR

Rendre accessible à tous des données détenues par un opérateur public, c'est parler de données issues des systèmes d'information, de documents et de code logiciel. L'établissement public est donc producteur de données ouvertes mais aussi consommateur de données proposées par des tiers. Les consommateurs de ces données ouvertes sont des citoyens, des ONG, des entreprises qui souhaitent créer des services autour de ces données, les médias et les opérateurs publics. Pour l'Enseignement Supérieur et Recherche, ce sont les étudiants et chercheurs qui figurent parmi les plus grands consommateurs.

L'open data permet de donner de la visibilité aux travaux de l'administration en valorisant son travail.



Pour en savoir + : consultez la collection numérique #5



Le plan national pour la science ouverte a été rendu public par Frédérique Vidal, Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, le 4 juillet 2018. Il met en place neuf mesures destinées à ouvrir les publications scientifiques et les données de la recherche.

L'OPEN DATA AU MESRI

En septembre 2019, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) propose, sur son portail dédié, intégré à son site institutionnel et synchronisé avec la plate-forme interministérielle, une centaine de jeux de données ouverts de tous types : inscriptions d'étudiants et diplômes délivrés, ressources humaines, coordonnées des infrastructures de recherche et des principaux établissements ou organismes, accréditations de diplômes, lauréats de prix scientifiques, résultats des appels à projets de recherche, événements, agenda du ministre en charge de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et des outils de data-visualisation (par exemple scanR, moteur de la recherche et de l'innovation)



Depuis son ouverture, plus de 650 000 fichiers de données ont été téléchargés, dont 175 000 sur les seuls 8 premiers mois de l'année 2019.

L'open Data à Montpellier Méditerranée Métropole

L'objectif est de créer des services innovants pour la collectivité et son territoire, en proposant le portail open data comme une offre de service gratuite pour les 31 communes du territoire : il regroupe et d'homogénéise leurs données ! La cible : les entreprises, chercheurs et citoyens. Aujourd'hui dans sa feuille de route Cité intelligente, la Métropole de Montpellier se "tourne vers la gestion de la donnée urbaine, pour s'assurer de sa qualité, de sa pérennité et de sa diffusion".

Ça fonctionne grâce à l'Open Data :

→ De Google Map à City Mapper, en passant par OpenStreetMap,

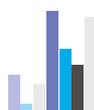
On citera le stationnement, le vélo ou l'auto-partage pour la mobilité. Mais c'est aussi vrai pour toutes les données associées à la parcelle (réglementation, adressage, desserte réseau...), les événements (bâtiments publics, fréquentation, handicap...) ou le tourisme.

Arrivé récemment en haut du classement des jeux de données les plus utilisés, le DVF "Demandes de valeurs foncières" permet de connaître les valeurs de transactions immobilières par adresse.

L'open Data au CNOUS

Un partenariat ESUP-Portail et La Rochelle Université est à l'origine du service « Esup-dining » qui ouvre l'accès, via un ENT à la géolocalisation des restaurants universitaires (RUs) les plus proches, à la liste des RUs disponibles dans la zone géographique, aux informations génériques pour chacun des restaurants : ses coordonnées, son accessibilité, ses horaires d'ouvertures et permet d'afficher les menus servis. L'utilisateur peut également personnaliser ce service en marquant un restaurant en tant que favori et en indiquant ses préférences nutritionnelles et/ou les aliments auxquels il est allergique.

L'OPEN DATA DANS L'ESR



Informers les opérateurs de services aux usagers des variations de flux de population (arrivées massives pour un colloque international, horaires exceptionnels pour

les examens, fermeture temporaire de campus ou de site, séminaires...) par campus peut les aider à adapter leurs services. L'Open Data est un vecteur possible de cette transmission d'informations.

Les opérateurs de transport en commun dans les villes moyennes qui desservent des campus peuvent ainsi optimiser leur service en adaptant les horaires et fréquences à la réalité des présences. Ces mêmes informations normalisées peuvent aider les services de restauration en adaptant leur offre au besoin. Pour attirer les entreprises qui recrutent des cadres, un établissement pourrait publier, en anticipation, le nombre et qualification de ses prochaines cohortes de diplômés.

Enfin, poussée à son paroxysme et généralisée à l'ensemble de l'ESR l'ouverture des données pourrait devenir un moyen de répondre aux enquêtes plus simplement, et permettrait sans trop d'efforts administratifs de s'autoévaluer par rapport aux autres établissements ressemblants d'un point de vue organisation et missions.

Et pour connaître les expérimentations OpenData au CROUS, à l'université Paris 13, à l'Université Paris Nanterre ou aller encore plus loin dans la découverte de la multiplicité de données...

> [La collection](#)

[Numérique](#)

[OpenData et ESR](#)



amue

MUTUALISATION + SOLUTIONS

LA COLLECTION NUMERIQUE
EXTRACT #5